

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 1534, boul. Jacques-Cartier le 12 avril 2022 à compter de 15 h 30, sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

| | | |
|-----------------------|------------------------|---------------------|
| M. Georges Guénard | Maire de Saint-Vianney | MRC de La Matapédia |
| Mme Sylvie Blanchette | Mairesse d'Amqui | MRC de La Matapédia |
| M. Pascal Rioux | Maire de Saint-Donat | MRC de La Mitis |
| M. Georges Deschênes | Maire de Saint-Gabriel | MRC de La Mitis |
| M. Martin Soucy | Maire de Mont-Joli | MRC de La Mitis |

Sont aussi présents

| | | |
|-------------------|-------------------------------|-------|
| Mme Judith Garon | Secrétaire-greffière adjointe | Régie |
| M. Marcel Moreau | Secrétaire-greffier | Régie |
| M. Vincent Dufour | Coordonnateur | Régie |

Sont absents

| | | |
|--------------------|-------------------------------|---------------------|
| M. Gilbert Marquis | Maire de Saint-Noel | MRC de La Matapédia |
| M. Joël Tremblay | Directeur général par intérim | MRC de La Matapédia |

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-20

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Martin Soucy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 mars 2022
4. Comptes à payer
5. Liste des comptes à recevoir
6. États financiers 2021

7. États financiers mensuels
8. Adoption du règlement RÉG 09-2022
9. Multiplateforme
 - 9.1 Suivi du projet
 - 9.2 Consultation publique-mai 2022
 - 9.3 Offre de service- Caractérisation des hautes eaux
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 mars 2022

Résolution 2022-21

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2022 tel que présenté.

4. Comptes à payer

Il n'y a pas de comptes à payer pour ce mois-ci.

5. Liste des comptes à recevoir

Mme Judith Garon présente la liste des comptes à recevoir.

Résolution 2022-22

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter le dépôt de la liste des comptes à recevoir tel que présenté.

6. États financiers 2021

Mme Karen Jean de la firme Mallette présente les états financiers de 2021.

Résolution 2022-23

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers de 2021 tels que présentés par Mme Karen Jean.

7. États financiers mensuels

M. Vincent Dufour présente les états financiers de mars.

Résolution 2022-24

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers de mars tels que présentés.

8. Adoption du règlement RÈG 09-2022

Résolution 2022-25

CONSIDÉRANT QUE les MRC de La Matapédia et de La Mitis ont formé une régie intermunicipale ayant pour nom « Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis (RITMRMM) »;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer le traitement de ses matières résiduelles, la RITMRMM désire mettre en place une multiplateforme de traitement des matières résiduelles visant la mise en place d'une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique ainsi qu'un écocentre;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, les prochaines étapes sont :

- De mandater une firme d'ingénierie pour l'élaboration des plans, devis et demandes d'autorisations environnementales;
- De procéder à l'acquisition d'une presse à ballots étant donné les délais de livraison estimés de plus d'une année;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues pour cette étape du projet sont estimées à 2 010 511 \$ réparti ainsi :

- 715 000 \$ avant taxes pour l'élaboration des plans, devis et demandes d'autorisations environnementales;
- 1 200 000 \$ avant taxes pour l'achat d'une presse à ballots;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné le 22 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement RÈG 09-2022 a été déposé le 22 mars 2022.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par M. Martin Soucy et résolu à l'unanimité que le projet de règlement d'emprunt portant le numéro RÈG 09-2022 soit adopté tel que présenté et de nommer M. Georges Guénard et Mme Judith Garon à titre de signataires.

9. Multiplateforme

9.1 Suivi du projet

M. Vincent Dufour informe le comité de l'avancement du projet de multiplateforme de gestion des matières résiduelles, notamment :

- L'étude d'impact sur l'environnement est sur le Registre des évaluations environnementales depuis le 4 avril 2022;
- Il a été impossible de savoir si le projet serait admissible ou non au FRR – Volet 1 sans faire le dépôt d'un projet.

Résolution 2022-26

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyée par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention et d'autoriser M. Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles, comme signataire dans le cadre du programme FRR – Volet 1 pour le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

9.2 Consultation publique – mai 2022

M. Vincent Dufour informe le comité qu'une rencontre publique aura lieu le 31 mai 2022 concernant l'étude d'impact sur l'environnement du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse et invite le comité à être présent. Les communications de cet événement seront faites dans les prochaines semaines.

9.3 Offre de service – Caractérisation des hautes eaux

Résolution 2022-27

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service d'Activa pour la caractérisation de la crue des eaux d'un montant de 5 940 \$ et d'autoriser M. Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles comme signataire.

10. Divers

Il n'y a pas de point divers de mois-ci.

11. Levée de l'assemblée

Résolution 2022-28

Il est proposé par M. Martin Soucy de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 17h20.

Georges Guénard
Président

Judith Garon
Secrétaire-greffière adjointe